

LA TROGLODYTE

2020



FÔRET DE LA LONDE - ROUVRAY

28 JUIN 2020

DÉPART À 7H45
pour les courses
ET DE 8H À 9H
pour les randonnées

Stade de football - Moulineaux

COURSE
60 & 40 km

RANDO
60/50/40
30 & 20 km

Organisateur : **XC COURONNE**

Renseignement sur : www.xc-couronne.fr



XC COURONNE

Règlement de la Troglodyte 2020 – 28 Juin 2020

- **Date et lieu :**

- La Troglodyte se déroule le dimanche 28 juin 2020, vous serez accueilli au stade de football de Moulineaux (76530).
- Le départ et l'arrivée de la Troglodyte sera donné au stade de football de Moulineaux (76530).
- Le retrait des inscriptions se tiendra le dimanche 28 juin 2020 au stade de football de Moulineaux (76530) à partir de 7h00.

- **Nouveaux parcours proposés :**

Courses					
Parcours	Distance / Dénivelé	Tranche d'âge	Horaire de départ	Barrières horaires	Tarif
Race 60	62 km / 1750 D+	A partir de la catégorie Espoir	7h45	14h35 au km 47.6 14h00 au km 49.5 14h45 au km 58.2	18€
Race 40	44 km / 1200 D+	A partir de la catégorie Junior	7h45	14h35 au km 29.6 14h00 au km 31.4 14h45 au km 41.1	15€
Randonnées					
Parcours	Distance / Dénivelé	Tranche d'âge	Horaire de départ	Horaire limite d'arrivée	Tarif
Rando Raid 60	62 km / 1750 D+	A partir de 17 ans à la date de l'épreuve	8h00 de 9h00	14h35 au km 47.6 14h00 au km 49.5 14h45 au km 58.2	12€
Rando Raid 50	53 km / 1600 D+	A partir de 17 ans à la date de l'épreuve	8h00 de 9h00	14h35 au km 39.2 14h00 au km 41.0 14h45 au km 49.8	11€
Rando Raid 40	44 km / 1200 D+	A partir de 16 ans à la date de l'épreuve	8h00 de 9h00	14h35 au km 29.6 14h00 au km 31.4 14h45 au km 41.1	10€
Rando Raid 30	28 km / 900m D+	A partir de 15 ans à la date de l'épreuve	8h00 de 9h00	14h35 au km 13.7 14h00 au km 15.5 14h45 au km 24.2	8€
Rando Raid 20	22 km / 750m D+	A partir de 14 ans à la date de l'épreuve	8h00 de 9h00	14h35 au km 8.1 14h00 au km 10.0 14h45 au km 18.7	7€

- **Attention :**

- Les différents parcours utilisent le même tracé principal, seule la distance change, les parcours sont physiques et peuvent être techniques.
- Pour les randonnées ne pas partir trop tard sur les longs parcours (Rando Raid 60 et 50) pour pouvoir passer les barrières horaires.

- **Processus d'inscription :**

- Les inscriptions sont ouvertes à partir du dimanche 1^{er} mars 2020.
- Les inscriptions se feront **uniquement** en ligne sur le site <https://www.billetweb.fr/la-troglodyte-2020>, vous avez la possibilité d'inscrire plusieurs participants en même temps.
- La date limite des inscriptions est le jeudi 25 juin 2020 à 20h00 pour les courses et le vendredi 26 juin à 22h00 pour les randonnées.
- Les montants des inscriptions sont fixés comme suit :
 - Race 60 : 18 € Rando Raid 60 : 12 € Rando Raid 40 : 10 € Rando Raid 20 : 7 €
 - Race 40 : 15 € Rando Raid 50 : 11 € Rando Raid 30 : 8 €

Les frais de gestion de l'inscription en ligne sont compris dans ce montant.

- **Pas d'inscription sur place pour les courses (Race 60 ou 40) et une majoration de 3€ pour les inscriptions sur place pour les randonnées (Rando Raid 60, 50, 40, 30 ou 20).**

- L'inscription comprend pour chaque participant :
 - Les frais de participation.
 - Les ravitaillements sur les différents points du parcours (3 sur la Race 60 et la Rando Raid 60 et 50, 2 sur la Race 40 et la Rando Raid 40 et 1 sur la Rando Raid 30 et 20) et à l'arrivée.
- **Annulation et remboursement :**
 - Toute demande de remboursement devra nous parvenir avant le 22 juin 2020 par mail à l'adresse suivante : contact@xc-couronne.fr, au-delà de cette date il faudra que la demande de remboursement soit accompagnée d'un certificat médical, le traitement des remboursements seront traitées dans le mois qui suit l'épreuve. Le remboursement de l'inscription s'effectuera de la façon suivante : Montant de l'engagement moins les frais de gestion de l'inscription en ligne qui sont d'environ 1 €.
 - Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.
 - Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas d'interruption de l'épreuve ou d'annulation le jour même suite à des faits extérieurs (Conditions météorologiques défavorables : Vent violent, orage, vigilance orange, ...).
- **Documents, équipements obligatoires et matériels :**
 - Documents obligatoires :

Pour les courses (Race 60 ou 40) :

 - Pour les licenciés : Licence FFC, FSGT, FFCT, UFOLEP ou FFTRI 2020 (Avec certificat médical mentionné), pour les licenciés FFCT, FSGT, UFOLEP, il est impératif que la licence en cours de validité porte les mentions « **Certificat médical validé** » et « **Cyclisme** ».
 - Pour les non licenciés à la FFC, FSGT, FFCT, UFOLEP ou FFTRI 2020 : Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du **VTT ou Cyclisme en compétition de moins d'un an** par rapport à la date de l'épreuve est obligatoire.

Attention : Le certificat médical, original ou copie ne vous sera pas rendu (mesure de précaution en cas de problème médical à la suite de la course).

 - La confirmation d'inscription (Numérique ou papier) et une pièce d'identité.

Pour les randonnées (Rando Raid 60, 50, 40, 30 ou 20) :

 - Licence FFC, FSGT, FFCT, UFOLEP ou FFTRI 2020 ou carte d'identité.
Pas besoin de certificat médical mais le participant certifie ne faire objet d'aucune contre-indication à la pratique du VTT et accepte en connaissance de cause les risques liés à la pratique du VTT.
 - La confirmation d'inscription (Numérique ou papier).
 - Équipements obligatoires : Pour une question de sécurité, chaque participant devra obligatoirement avoir avec lui sur l'ensemble du parcours :
 - Un casque rigide avec jugulaire attachée.
 - Un éclairage frontal pour le 60, 50 et 40 km (Traversée de tunnel) : Lampe frontale, éclairage sur cintre, ...
 - Un téléphone portable, avec batterie chargée.
 - La plaque de cadre avec les numéros d'urgence (Fournie par l'organisation).
 - Matériel de réparation.
 - Boissons.
 - Réserve alimentaire.
 - Matériels :
 - Seuls les Vélos Tout Terrain en parfait état de fonctionnement sont acceptés, les participants sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur, des matériels qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien.
 - Les vélos à assistance électrique (VAE) sont interdits sur les courses (Race 60 ou 40) mais autorisés sur les randonnées (Rando Raid 60, 50, 40, 30 et 20) mais ne doivent en aucun cas gêner la progression des participants des courses.
- **Les parcours :**
 - Modification de parcours :

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours en tout temps, dans l'intérêt des participants et de leur sécurité.

La trace GPS des différents parcours sera mise à disposition sur notre site internet <http://www.xc-couronne.fr> la veille de l'épreuve.

- Respect du code de la route :

Chaque participant doit respecter le code de la route sur les portions ouvertes à la circulation. La présence de signaleurs ne signifie en aucun cas que la route est fermée et réservée à l'épreuve. Le non-respect de celui-ci peut entraîner la mise hors course du participant et le radier des prochaines éditions.

- Respect de l'environnement :

Nous prions l'ensemble des participants de bien vouloir respecter l'environnement (Ne pas jeter de déchets par terre, ne pas sortir des itinéraires balisés ...). Des poubelles seront mises à disposition sur les ravitaillements. Le non-respect de ces règles peut entraîner la mise hors course du participant et le radier des prochaines éditions.

- Sécurité :

Nous faisons le maximum pour assurer votre sécurité le jour de l'épreuve, mais vous devez suivre scrupuleusement les consignes de course et vous conformer aux instructions des signaleurs

La courtoisie avec les autres participants et utilisateurs de la forêt est de rigueur.

En cas d'accident, chaque participant est tenu de porter assistance aux personnes accidentées dans l'attente de l'intervention des secours.

Nous avons l'autorisation le jour de l'épreuve d'emprunter certaines parties du domaine ferroviaire de la SNCF. En dehors du jour de l'épreuve il est strictement interdit de les utiliser.

- **Assurance :**

L'organisation contracte une assurance Responsabilité Civile souscrite qui couvre votre responsabilité lors de l'épreuve.

L'organisation vous conseille de contracter une assurance individuelle accident ou de vérifier que votre police d'assurance comprend cette garantie.

- **Réclamation :**

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'insuffisance physique, d'accident, de vol, de dégradations ou de perte de matériel, avant, pendant ou après l'épreuve.

- **Les courses (Race 60 ou 40) :**

- Retrait des dossards : Pensez ou veuillez à apporter votre licence 2020 ou votre certificat médical ainsi qu'une pièce d'identité, sans ces éléments nous ne pourrions vous laisser prendre le départ de la course et vous serez automatiquement basculé sur la rando raid correspondante.

- Briefing : Le briefing est obligatoire et se tiendra le dimanche 28 juin 2020 au stade de football de Moulineaux (76530) à 7h45.

- Catégories : Les catégories autorisées à courir sont les suivantes :

Catégories	Course	Age dans l'année 2020	Année de naissance
Junior (Hommes & Femmes)	Race 40	17 à 18 ans	2002 à 2003
Espoirs (Hommes & Femmes)	Race 60 ou 40	19 à 22 ans	1998 à 2001
Séniors (Hommes & Femmes)	Race 60 ou 40	23 à 29 ans	1991 à 1997
Master I (Hommes & Femmes)	Race 60 ou 40	30 à 39 ans	1981 à 1990
Master II (Hommes & Femmes)	Race 60 ou 40	40 à 49 ans	1971 à 1980
Master III (Hommes & Femmes)	Race 60 ou 40	50 ans et plus	1970 et avant

Seule l'année de naissance est prise en compte pour l'affectation des participants dans les catégories.

- Départ et mise en grille :

Le départ de la Race 60 et 40 s'effectuera dans le même temps à 7h45.

La mise en grille sera déterminée selon le numéro de plaque qui aura été attribué selon le palmarès de chaque coureur et ensuite par date d'inscription, il y aura plusieurs sas (N° Plaque de 1 à 25, de 26 à 50, de 51 à 75, de 76 à 100, ...).

- Assistance :

- L'assistance entre coureurs est autorisée sur tout le parcours.
- Toute assistance mécanique externe est interdite sur le parcours en dehors des points de ravitaillements.
- Le changement de VTT est interdit.

- Parcours :

- Le non-respect de l'intégralité du parcours, la prise de raccourcis ou l'utilisation de tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage à l'encontre des autres concurrents, entraînera la mise hors course du coureur.
- Des points de contrôle seront mis en place tout au long du parcours. Si un concurrent ne passe pas à tous les points de contrôle, il sera mis hors course. Le directeur de course vérifiera, toute ou une partie des pointages ainsi réalisés.

- **Abandon :**

Pour des raisons de sécurité, chaque coureur ayant abandonné devra soit se rendre jusqu'au point de contrôle le plus proche (signaleurs) pour annoncer son abandon, soit téléphoner au directeur de course dont le numéro de téléphone sera indiqué sur la plaque de cadre (distribuée lors du retrait des inscriptions). Tout abandon est définitif.

- **Classement :**

Un classement sera effectué pour chacun des formats de course (Race 60 et 40) et pour chaque catégorie ainsi qu'un classement scratch.

Podium pour chacun des formats de course (Race 60 et 40) pour les 3 premiers de chaque catégorie ainsi qu'un podium scratch.

Récompenses pour chacun des formats de course (Race 60 et 40) pour les 3 premiers du scratch.

- **Réclamation :**

Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve en elle-même ou le comportement des autres concurrents devront être présentées au directeur de course dans un délai maximum de trente minutes après l'arrivée du dernier concurrent.

Les réclamations concernant le classement doivent être déposées dans un délai de trente minutes après l'affichage des classements.

- **Sanctions :**

Les infractions aux règles mentionnées dans ce règlement, les tentatives de tricheries, non-respect des personnes impliquées dans l'organisation, absence de passage à une zone de contrôle entraînera la mise hors course du coureur.

- **Droit à l'image :**

Les participants à la Troglodyte 2020 autorisent expressément les organisateurs à la prise de photographies sur l'épreuve et à l'occasion de la cérémonie, ainsi qu'une autorisation parentale pour le droit à l'image pour les mineurs.

- **Acceptation du règlement :**

Le fait de participer à la Troglodyte 2020 implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.

Le règlement ainsi que toutes les informations sur la Troglodyte 2020 peuvent être consultées sur le site internet du XC Couronne : <http://www.xc-couronne.fr>